

## Éléments clés

Secteur public -  
Gouvernemental

2022

Lancement du projet ARC

## Bénéfices clés

80%

Des utilisateurs constatent une réduction des délais de recrutement

Meilleure qualité

De service aux candidats

Sécurité et conformité

Réglementaire renforcées



## Le besoin

Le projet ARC « application de recrutement des contractuels », lancé en 2022 dont Neocase est le partenaire, répond à trois objectifs qui étaient attendus initialement tant par les candidats contractuels que par les gestionnaires RH de l'administration centrale des MEF.

Les objectifs étaient

- l'automatisation et la dématerielisation des procédures de recrutement et de renouvellement des agents contractuels de l'administration centrale des MEF.
- la réduction des délais de recrutement et la simplification de la procédure administrative qui intervient entre la pré-sélection d'un candidat contractuel par le service recruteur et la fin de la période d'essai du nouvel agent.
- le suivi centralisé des recrutements et renouvellements en cours pour tous au sein d'une même application.

ARC répond également à un enjeu de reporting *via* l'élaboration de statistiques portant sur les recrutements des agents contractuels (répartition femme/homme, délais de recrutements)



## La solution & les résultats

Avec l'application ARC basée sur Neocase, le MEF a mis en place une plateforme centralisée, sécurisée et interconnectée qui couvre l'ensemble du cycle de recrutement et de renouvellement des contractuels.

Résultat :

- **Automatisation et dématérialisation** des procédures de recrutement et de renouvellement des agents contractuels, au bénéfice des candidats et des gestionnaires RH.
- **Réduction des délais de traitement et simplification administrative**
- **Suivi centralisé des recrutements** au sein d'une application unique, accessible à l'ensemble des acteurs du processus.
- **Les rapports d'analyse fournis par ARC** répondent en partie au besoin ; l'intégration à terme dans POLARHIS permettra de produire un plus grand nombre de données d'analyse.
- **Satisfaction des utilisateurs et reconnaissance institutionnelle** : Les utilisateurs se sont montrés très satisfaits de l'usage de l'application et une présentation interministérielle organisée par la DGAFF

**80 % des utilisateurs considèrent que l'application ARC permet de réduire le délai de traitement des dossiers.**

*Florent Rode, Sous-directeur des ressources humaines de l'administration centrale (SRH2)- Service des ressources humaines (SRH) - Secrétariat général (SG), Ministères économiques et financiers (MEF).*

# Zoom sur...

## La conduite du changement

- **Déploiement par vagues successives** : mise en service progressive d'ARC, permettant **d'accompagner au plus près** les utilisateurs de chaque vague.
- **Formation systématique avant habilitation** : tous les utilisateurs ont été **formés par la maîtrise d'ouvrage** et se sont **approprié l'application** avant d'être habilités.
- **Boucles de retours structurées** : à l'issue de chaque vague, des **temps d'échanges** ont permis de répondre aux questions et de **recueillir les propositions d'évolutions**.
- **Amélioration continue** : les propositions ont fait l'objet d'**études de faisabilité**, puis d'une **mise en œuvre** dans une **version optimisée** déployée pour la vague suivante.

## Conformité & sécurité

- **Respect des cadres réglementaires** : ARC s'inscrit dans la démarche "**Dites-le nous une fois**" et respecte les normes **RGS** (Référentiel Général de Sécurité) et **RGPD**.
- **Protection des données** : application **centralisée et partagée**, avec des **critères de visibilité très stricts** pour les données structurées et les **documents déposés par les candidats**.
- **Homologations de sécurité** : ARC a fait l'objet d'une **homologation de sécurité le 30 mai 2024**, reconduite le **2 juillet 2025**.

**Neocase®**  
A SOPRA HR SOFTWARE COMPANY

&

